



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Attention ! Présence de monstres, sorcières, princesses et super-héros

Le 31 octobre prochain, les enfants déambuleront de nouveau dans les rues pour prendre part à la traditionnelle cueillette de bonbons de l'Halloween. Pour que cette soirée se déroule en toute sécurité, la Sûreté du Québec rappelle quelques consignes de sécurité.

D'abord, il est important de s'assurer d'être suffisamment visible car de nombreux piétons, automobilistes et cyclistes circuleront à une heure où la visibilité est réduite.

Il est donc recommandé de choisir un costume d'Halloween aux couleurs claires, avec des bandes réfléchissantes, et de traîner avec soi une lampe de poche. De plus, le costume ne doit pas être trop long, pour éviter de trébucher. Enfin, privilégier le maquillage plutôt que le port d'un masque permet de mieux voir et mieux entendre ce qui se passe autour.

En outre, au cours de la soirée, les enfants devraient toujours :

- Déterminer un trajet et une heure de retour avec leurs parents ;
- Rester en groupe ou avec l'adulte accompagnateur ;
- Ne jamais entrer dans la maison d'un inconnu ;
- Ne jamais suivre un inconnu, qu'il soit en voiture ou à pied ;
- Traverser les rues aux intersections ;
- Parcourir un seul côté de la rue à la fois ;
- Faire inspecter les bonbons par les parents avant de les consommer.

Par ailleurs, les policiers demandent la collaboration des automobilistes, qui doivent être particulièrement vigilants et circuler à vitesse réduite, en accordant la priorité aux enfants qui sillonneront les rues.

Pour plus de renseignements sur la sécurité le soir de l'Halloween, la Sûreté du Québec invite les enfants et leurs parents à visiter le www.halloween.saaq.gouv.qc.ca, conçu par la Société de l'assurance automobile du Québec.